



FICHE EMPLOI MOYEN

FEM N° 2020-05

CELLULE DEVIDOIR 2000

Rédacteur : Capitaines GIORDANO et LAUGIER, ADJ BOSCHIAN

Version : 1

Références : C.O 2013 – 03 GLIF ;

GTO Etablissements et techniques d'extinction.

Date : 27/05/2020

Préambule :

Ce document a pour but de présenter les Cellules Dévidoirs 2000 et de définir les conditions d'utilisation au sein du département ou en renfort extra-départemental.

Identification :

CED2 : Cellule Dévidoir 2000

Le SDIS06 possède 6 vecteurs.



1. Missions :

- **Alimenter en grand débits sur des distances importantes, des prises d'eau et/ou des lances-canon**
- *Les CED2 entrent dans la composition des GLIFF (C.O 2013-03) et GALIM ;*
- *Les CED2 peuvent être intégrées dans les colonnes de renforts zonaux.*
- **Lors de l'engagement d'une CED2, il faudra impérativement associer une MPRGP ou un engin grande puissance (GCA, CCFS, FPT) pour alimenter le ou les établissements de 110 mm et assurer un débit et une pression convenables à la ou aux lances canons.**

2. Caractéristiques générales :

MTAC	Longueur	Longueur sur porteur	Largeur	Hauteur	Hauteur sur porteur PCE 1
10 t	4 m	5.90 m	2.30 m	2 m	2.85 m



- Le porteur hors chemin « PCEHR » peut être utilisé en cas d'indisponibilité du PCE1, par contre il faut impérativement vérifier l'attelage de la MPRGP et si nécessaire le régler.

3. Capacités opérationnelles :

➤ **Capacités d'établissement maximum :**

- 1 ligne de tuyaux de 110 mm jusqu'à 2 000 m ;
OU
- 2 lignes de tuyaux de 110 mm jusqu'à 1 000 m.

➤ **Mise en œuvre d'appareils hydrauliques :**

- 1 lance-canon EAU/MOUSSE 2000 l/min jusqu'à 2 000 m ;
OU
- 2 lances-canon EAU/MOUSSE 2000 l/min jusqu'à 1 000 m.

➤ **Facteur limitant :**

Rapport débit/pression nécessaire à l'alimentation des engins et/ou lances canons sollicités.

3.1. Matériels : (Inventaire départemental type CED2)

Cabine :

- 1 extincteur poudre ;
- 3 gilets haute visibilité ;
- 2 lampes portatives ;
- 1 lot de bord, trousse à outils et cric.

Arrière berce :

- 50 tuyaux de 110 x 40 m ;
- 1 division 100 / 3 x 65 et 1 division 100 / 100 / 2 x 65 + 1 raccord de réduction 100 / 65 ou 2 divisions 100 / 3 x 65.

Coffres :

- 2 coudes d'alimentation ;
- 2 tricoises de 100 ;
- 2 étrangleurs ;
- 2 clefs de barrage, 2 clefs de poteau ;
- 4 tuyaux 70 x 20 m ;
- 4 dispositifs de Franchissement de Tuyaux 110 ;
- 1 caisse tenue d'approche (selon l'affectation) ;
- 4 cônes de signalisation ;
- 2 lances-canon eau 1000-4000l/min + 2 fûts mousse 2000 l/mn à 7 bar ;
- 1 masse et 2 fiches d'enclage.

(Voir FEM Lances canons des CED2)



4. Conditions de mise en œuvre :

4.1. Engagement :

Les CED2 peuvent être engagées à priori par la salle opérationnelle CTA/CODIS, ou sur demande expresse du COS, en vecteur isolé ou au sein de groupes constitués (ex : GLIF ou GALIM).

4.2. Armement en personnel :

- Conducteur titulaire de l'unité de valeur COD 1 PL, identifié et validé par le chef de centre ;
- 1 chef d'agrès tout engin ;
- 1 équipier tout engin.

5. Affectations :

Les 6 cellules dévidoirs 2000 sont affectées dans les centres de secours suivants :

- CED 2 N° 32 au CIS Cagnes/mer ;
- CED 2 N° 33 au CIS Carros ;
- CED 2 N° 43 au CIS Bon Voyage ;
- CED 2 N° 52 au CIS Grasse ;
- CED 2 N° 53 au CIS Menton ;
- CED 2 N° 63 au CIS Antibes.

Le Chef du GF Opérations



Lieutenant-Colonel Alain DEGIOANNI

